

Aperçu des séances tenues hors Siège

Lundi 10 janvier 2005

Assemblée générale

Réunion internationale chargée d'examiner l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

Port-Louis, Maurice (10-14 janvier 2005)

1re séance	<i>Ouverture de la Réunion internationale</i>	[1]
	Le Secrétaire général ouvre la Réunion internationale et fait une déclaration.	
	<i>Élection du Président</i>	[2]
	Par acclamation, S.E. M. Paul Raymond Bérenger G.C.S.K, Premier Ministre de la République de Maurice, est élu Président de la Réunion internationale.	
	Le Président prononce une allocution.	

Adoption du règlement intérieur (A/CONF.207/2) [3]

La Réunion internationale commence l'examen du point 3 de l'ordre du jour.

Le règlement intérieur provisoire, figurant dans le document [A/CONF.207/2](#), est adopté par la Réunion.

La Réunion internationale termine ainsi l'examen du point 3 de l'ordre du jour.

Élection des membres du Bureau autres que le Président [4]

La Réunion internationale commence l'examen du point 4 de l'ordre du jour.

La Réunion internationale fait siennes les recommandations concernant la composition du Bureau et la répartition des postes, tel qu'indiqué dans le document [A/CONF.207/4](#).

Les trois États suivants choisis parmi les États d'Afrique sont élus Vice-Présidents de la Réunion internationale, par acclamation : Cape-Vert, Maroc et Maurice.

Les trois États suivants choisis parmi les États d'Asie sont élus Vice-Présidents de la Réunion internationale, par acclamation : Tuvalu, Nauru et Timor-Leste.

Les trois États suivants choisis parmi les États d'Europe orientale sont élus Vice-Présidents de la Réunion internationale, par acclamation : Croatie, Lituanie et République tchèque.

Les trois États suivants choisis parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes sont élus Vice-Présidents de la Réunion internationale, par acclamation : Bahamas, Barbade et Belize.

Les trois États suivants choisis parmi les États d'Europe occidentale et autres États sont élus Vice-Présidents de la Réunion internationale, par acclamation: Belgique, Italie et Nouvelle-Zélande (Président de la Grande Commission).

Par acclamation, S.E. M. Pravin Kumar Jugnauth, Premier Ministre adjoint et Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice, est élu Vice-Président de droit de la Réunion internationale.

Par acclamation, S.E. M. Christopher Fitzherbert Hackett, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de la Barbade auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, est élu Rapporteur général de la Réunion internationale.

Par acclamation, S.E. M. Don MacKay, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de la Barbade auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, est élu Président de la Grande Commission.

Adoption de l'ordre du jour : Accréditation des organisations intergouvernementales et des grands groupes [5]

La Réunion internationale commence l'examen du point 5 de l'ordre du jour.

Elle adopte l'ordre du jour provisoire, figurant dans le document [A/CONF.207/1](#).

Accréditation des organisations non gouvernementales

La Réunion internationale approuve l'accréditation des organisations non gouvernementales, mentionnées dans les documents [E/CN.17/2004/9](#), [A/59/409](#) et [A/59/409/Corr.1](#).

Accréditation des organisations intergouvernementales

La Réunion internationale approuve l'accréditation des organisations intergouvernementales suivantes : Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées et Commonwealth Agricultural Bureaux International (CAB) ([A/CONF.207/6](#) et [A/CONF.207/6/Add.1](#)).

Organisation des travaux, y compris la création de la Grande Commission [6]

La Réunion internationale commence l'examen du point 6 de l'ordre du jour.

La Réunion internationale approuve l'organisation des travaux, figurant dans le document [A/CONF.207/4](#).

La Réunion internationale approuve le calendrier des travaux de la Réunion internationale et l'organisation des séances, figurant dans le document [A/CONF.207/4](#), étant entendu que l'organisation des travaux de la Grande Commission sera modifiée si besoin est.

Pouvoirs des représentants participant à la Réunion internationale : Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs [7 (a)]

La Réunion internationale commence l'examen du point 7 de l'ordre du jour.

Sur la proposition du Président de la Réunion internationale, il est décidé de ne pas appliquer l'article 51.2 du règlement intérieur afin de permettre à la Commission de vérification des pouvoirs de se réunir avec 4 membres présents. À cet égard, il est décidé que la Commission de vérification des pouvoirs sera composé de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie et de la Trinité-et-Tobago.

Examen approfondi de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement : interventions des représentants des institutions spécialisées, organismes et programmes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales et rapport du Forum pour la société civile [8]

La Réunion internationale commence l'examen du point 8 de l'ordre du jour.

Les représentants suivants des institutions spécialisées des Nations Unies font des déclarations : M. Hamdallah Zedan, Secrétaire exécutif, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique; Mme Hetty Sarjeant, représentante du Fonds des Nations Unies pour la population; Mme Barbara Bentein, Représentante de zone pour les Comores, Madagascar et Maurice, Fonds des Nations Unies pour l'enfance; M. Desmond Johns, Directeur du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Bureau de New York; M. Andrey Volodin, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI); M. Rudolf Buitelaar, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; M. Cosmas L. Zavazava, Chef, Unité spéciale pour les pays les moins avancés, et Chef, Promotion des entreprises, Union internationale des télécommunications (UIT); M. Jacques Diouf, Directeur général, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); M. Habib Ouane, Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement

(CNUCED); et Mme Dayina Mayenga, Directrice, Bureau des pays de l'océan Indien, Organisation internationale du Travail (OIT).

Les représentants suivants des organisations intergouvernementales font des déclarations : M. Ridha Bouabid, Organisation internationale de la francophonie, un représentant du Commonwealth Agricultural Bureaux International; Contre-amiral Kenneth E. Barbor, Directeur, Organisation hydrographique internationale; M. P. Rethinam, Directeur exécutif, Communauté asiatique et pacifique de la noix de coco; et M. P. Ramsamy, Secrétaire exécutif, Communauté de développement de l'Afrique australe.

Les représentants suivants des organisations non gouvernementales font des déclarations : M. Pynee Chellapermal, Centre pour la documentation, la recherche et la formation pour le sud-ouest de l'océan Indien (CEDEFRI) (sur le Forum pour la société civile); M. Neil Netaf, Pacific Concerns Resource Centre (sur la région du Pacifique); Mme Zakya Uzoma Wadada, Réseau des Caraïbes pour le développement rural intégré; M. Nirmal Jivan Shah, Nature Seychelles (sur les régions de l'Atlantique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine); et M. Gordon Bishopman, Centre de développement des politiques des Caraïbes.

Organisation des travaux

Le Vice-Président de droit, S.E. M. Pravin Kumar Jugnauth, Premier Ministre adjoint et Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice, fait une déclaration.

Le Secrétaire de la Réunion internationale fait une déclaration.

Réunion-débat 1

Vulnérabilités environnementales des petits États insulaires en développement (A/CONF.207/CRP.1)

La réunion est coprésidée par S.E. M. Tagaloa Tuala Sale Tagaloa, Ministre des ressources naturelles et de l'environnement de Samoa, et S.E. Mme Marian Hobbs, Ministre de l'environnement et Ministre associé des affaires étrangères et du commerce (Aide publique au développement) de la Nouvelle-Zélande; et modérée par M. Klaus Töpfer, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP).

Les intervenants ci-après font des déclarations liminaires : Mr. Rajendra K. Pachauri, Président, Groupe intergouvernemental sur les changements climatiques; S.E. M. Theophilus Ferguson John, Ministre du développement physique, de l'environnement et du logement de Saint-Lucie; M. Salvano Briceño, Directeur du Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles; et M. Kenrick Leslie, Directeur du Centre caraïbe des changements climatiques (Belize).

Les Coprésidents et les intervenants tiennent un débat interactif sur la question avec les représentants de Belize, de Maurice, de la Croatie, du Guyana, des Iles Marshall, des Maldives (donne lecture d'un message du Président de la République des Maldives), S.E. M. Maumoon Abdul Gayoom), de l'Égypte, du Cap-Vert, de la France, des Comores, des États-Unis, de la Grenade, de l'Islande, de la Barbade, de l'Indonésie, du Koweït et des Tonga, ainsi qu'avec les représentants du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organe international de contrôle des stupéfiants et de la CAB International.

Les représentants des grands groupes suivants participent également à l'échange : communauté scientifique et technologique; populations autochtones et organisations non gouvernementales.

Les intervenants réagissent aux observations des participants.

Les Coprésidents résument le débat.

Grande Commission

Ire séance

Le Président ouvre la séance et fait une déclaration liminaire.

Élection du Bureau [1]

Par acclamation, la Grande Commission élit Mme Perina Sila (État indépendant du Samoa) Rapporteur.

Examen des documents finals de la Réunion internationale [9]

La Commission commence l'examen de la question.

Le Président fait une déclaration concernant l'état d'avancement des négociations sur le projet de stratégie.

Les représentants du Brésil et de Maurice font des déclarations.

Sur la proposition du Président, la Commission décide de conduire les négociations dans un cadre informel.
